

**SNUDI FO 13**

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles de l'Enseignement Public FO

**FO**  
la force syndicale

# L'Ecole Syndicaliste des Bouches du Rhône

Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux CS 20540 13232 Marseille cedex 01

Tél : 04 91 00 34 22 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49

contact@snudifo13.org

www.snudifo13.org

Dir. de publication : L. Bernabeu

ISSN 0980 7586 N° CPPAP 1122S 06275

Imprimé au siège

Bulletin n° 185

1 euro

septembre - octobre 2021

Déposé le 20 / 10 / 21.

Dispensé de timbrage

Marseille Carré Pro Montgrand

SITE DE DEPOT

**P4**

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

## Lundi 15 novembre 2021 de 9h à 16h30

à l'union départementale Force Ouvrière  
1 place Léon Jouhaux, 13001, Marseille  
(métro Noailles Capucins)

## Assemblée Générale 2021 des syndiqués

(congrès départemental)

du SNUDI-FO des Bouches du Rhône.

Mr Macron est venu à Marseille le 2 septembre 2021.

Il a déclaré que Marseille serait le laboratoire de son projet "l'école du futur".

Le SNUDI FO 13 se devra d'être à la hauteur de l'enjeu national pour toute la profession, pour mettre en échec l'expérimentation de destruction de l'école publique.

Comme pour la bataille contre les rythmes scolaires, le SNUDI FO 13 saura être un point d'appui pour unir et mobiliser pour faire reculer ce projet.

Nous en discuterons lors de notre assemblée générale. C'est l'enjeu de notre congrès.

C'est pourquoi nous souhaitons la présence massive des adhérents du SNUDI FO 13 !

**Participez nombreux à cette assemblée générale des adhérents !**



# Rapport d'activité : des éléments préparatoires à la discussion.

Ce rapport ne saurait décrire exhaustivement toute l'activité syndicale depuis la précédente assemblée. Plus de détails, plus d'infos : dans nos mails d'information ou sur notre site [www.snudifo13.org](http://www.snudifo13.org)

**Franck Neff, secrétaire départemental,**  
introduira l'assemblée générale par un complément oral au rapport d'activité.

## Crise sanitaire

**Les circonstances que nous vivons tous ne doivent pas faire oublier nos droits, notre statut et nos obligations réglementaires de service !**

Dans la période difficile due à l'épidémie de coronavirus, le SNUDI FO 13 a maintenu son activité. Ses instances se sont régulièrement tenues souvent en visio ( bureaux, conseil syndical). Il a participé aussi aux instances nationales. Le syndicat a informé tout au long de ces mois par mails et bulletins ses syndiqués ainsi que les écoles.

### Plan d'urgence

Il y a un an, nous portons la nécessité d'un plan d'urgence de recrutement d'enseignants supplémentaires, d'ouvertures de classes et de création de locaux, afin de limiter le nombre de personnes par salle et généraliser les groupes réduits qui limiteraient la propagation du virus et permettraient un rattrapage scolaire pour nos élèves.

**Aujourd'hui, cette revendication est plus que jamais d'actualité.**

Durant l'année scolaire écoulée, nous avons vu :

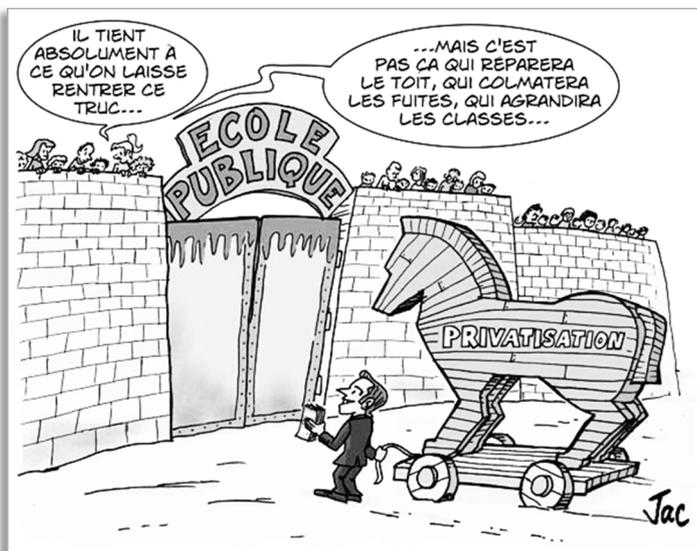
- la "réquisition" des BDREP+, en "BD covid", avec une intervention sur tout le département et dans tous les secteurs ;
- les autres BD mobilisées sur des postes restés vacants et non pourvus ;
- l'embauche de contractuels ;
- le brassage des élèves par manque de remplaçants ;
- l'obligation du port du masque en élémentaire ;
- plus de brassage dans les cantines ;
- la fermeture des écoles le 6 avril 2021, des vacances de printemps anticipées à partir du 12 avril ;
- la suspension de l'accueil des élèves si pas de remplaçant ;

- ....

Face aux protocoles sanitaires successifs de Blanquer, face aux consignes souvent contradictoires et confuses, face à la désorganisation et la déréglementation engendrées, le SNUDI FO 13 a informé les collègues en organisant de nombreuses RIS. Il a défendu les collègues qui ont fait appel à lui. Il a revendiqué les moyens de protéger les enseignants. Il est intervenu pour les enseignants personnes vulnérables souhaitant être placés en ASA, pour demander d'assurer le remplacement des maitres absents, contre la réquisition des personnel durant la semaine du 6 avril au 9 avril. Il a accompagné et soutenu ceux qui ont subi des pressions pour "télétravailler". Il a aidé les collègues pour rédiger des fiches adressées au Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail (SST, DGI). Il a réclamé l'embauche de tous les candidats aux concours inscrits sur la liste complémentaire et l'abondement de celle-ci. Il a appelé lors des grèves et manifestations organisées durant cette années scolaire pour exiger un plan d'urgence.

### Carte scolaire

Pour obtenir des ouvertures de classes, pour demander l'annulation des fermetures de classes, le SNUDI FO 13 s'est mobilisé tant dans les instances carte scolaire que lors des grèves et rassemblements dont il a été l'initiateur depuis le mois de février. L'annonce d'une dotation de 131 postes pour le département a été vécue comme une véritable provocation. Des délégations d'écoles ont été reçues accompagnées par le SNUDI FO pour défendre leur demande. Une bagarre s'est menée jusqu'en juin pour obtenir une instance carte scolaire. Même en septembre, le syndicat a du suivre plusieurs dossiers de fermetures de classes. Du jamais vu depuis plusieurs années, alors que l'exigence d'un plan d'urgence reste la revendication principale en ces temps de crise sanitaire.



# Défense individuelle et collective

L'administration veut imposer l'arbitraire, l'individualisation des carrières. Plus que jamais, la seule réponse des collègues passe par l'organisation collective dans le syndicat pour faire respecter leurs droits et défendre tous les cas individuels.

## Loi Dussopt, PPCR

**Avec la loi Dussopt de la Transformation de la Fonction Publique, les CAPD ont été vidées de leurs prérogatives.**

Le DASEN a cherché à empêcher les délégués du personnel élus des syndicats de faire leur travail de contrôle et de respect des droits des personnels. Le SNUDI FO 13 a tenu à respecter le mandat donné par la profession. Il a défendu chaque dossier, chaque recours individuel que ce soit pour le mouvement, les promotions, les demandes de temps partiels, etc... Cette détermination a permis à plusieurs collègues d'obtenir satisfaction. **Le SNUDI FO 13 incite les enseignants à faire valoir leur droit jusqu'au bout.**

Lors de la CAPD Hors classe 2020, les élus du personnel FO ont réussi à obtenir l'engagement de l'administration de corriger "manuellement" les avis de 2019 révisés après recours, et cela tous les ans jusqu'à l'accès à la Hors Classe du collègue.

**FO revendique l'abandon des nouvelles modalités d'évaluation des enseignants et du protocole PPCR dont elles découlent** ; un barème essentiellement basé sur l'AGS pour le déroulement de carrière de chaque personnel ; un avancement au rythme le plus rapide pour tous les collègues ; un déroulement de carrière complète sur tous les grades avant le départ en retraite.

**L'IA a multiplié par contre les CAPD disciplinaires.** Les délégués SNUDI FO 13 ont à chaque fois défendu les collègues et refusé de voter les sanctions proposées par l'Administration. Le syndicat organisera **la défense contre toute dérive autoritaire.**

**Rupture conventionnelle, ressources humaines** : les délégués du SNUDI FO ont accompagné les syndiqués nous ayant sollicités pour les défendre et les représenter.

## Grenelle des enseignants

Les mesures annoncées dans le "Grenelle des enseignants" poursuivent la remise en cause statutaire avec la loi Rilhac, les formations constellations, etc... Le projet de "l'école du futur" de Mr. Macron s'inscrit dans cette destruction de notre statut.

C'est pourquoi le SNUDI FO 13 participera le 29 septembre 2021 au rassemblement intersyndical pour l'abrogation de la loi Rilhac. Les revendications des directeurs doivent enfin être entendues : le ministre doit mettre en place une augmentation des quotités de décharge dans toutes les écoles, une augmentation financière de 100 points d'indice, un réel allègement

des tâches administratives et une aide administrative statutaire gérée par l'Education Nationale dans chaque école !

C'est pourquoi le SNUDI FO est présent aux côtés des collègues "désignés" pour ces "formations constellations", pour les aider à résister aux pressions hiérarchiques (modèles de lettres de refus individuelle et collective) et les défendre (audience IEN, audience DASEN). Il revendique l'abandon de ce dispositif et le droit à une vraie formation choisie ainsi que le maintien de la liberté pédagogique.

## Salaires

Les mesures du "Grenelle des enseignants" ne sont qu'une pseudo-revalorisation indigente, sous forme de prime, réservée à une minorité de collègues, d'une prime d'équipement de moins d'un euro par jour ; de mesures dérisoires pour les directeurs ; d'une

augmentation symbolique du taux de passage à la hors-classe ...

**Nous exigeons une augmentation de 20% de la valeur du point d'indice qui permettrait d'ailleurs à peine à rattraper les pertes subies depuis 20 ans !**

## Stagiaires

Cette année a été une année particulière, dans laquelle les personnels stagiaires ont fait face, au même titre que les titulaires, à des conditions de travail extrêmement difficiles dans leurs écoles. Les stagiaires ont de surcroît été confrontés à une formation dégradée, le plus souvent en distanciel, avec des

devoirs et mémoire à rendre dans ces conditions impossibles. Pour le SNUDI FO 13, cette année plus que jamais, aucune remise en cause de la titularisation n'est acceptable. Le SNUDI FO 13 a défendu le droit à la titularisation pour tous les collègues.

FNEC-FP  
**FO**

*la différence, l'indépendance*

---

## AESH

Les adhésions des AESH ont progressé cette année de façon significative, en lien avec la bagarre qui s'est menée toute l'année pour exiger "un vrai statut, un vrai salaire".

Le SNUDI FO 13 les a aidés à s'organiser pour défendre leurs revendications tant individuelles que collectives.

Le SNUDI FO 13 est intervenu sur les dossiers qui lui ont été confiés :

+ versement de l'indemnité compensatrice CSG. En janvier 2019, le versement avait été accordé par un comité technique ministériel, un an et demi plus tard soit en décembre 2020, le ministère envoyait des directives pour le versement.

+ passage de 21h à 24h

+ changement d'affectation

+ connaître leur affectation avant le 6 juillet (même au 31 août, certains AESH ne connaissaient pas encore leur affectation, une situation inacceptable !)



En février, les AESH du 93, soutenus par leurs syndicats, se mobilisent et lancent un appel à l'ensemble des AESH. Le SNUDI FO 13 relaiera ce dernier et organisera des RIS. Le 8 avril (journée de mobilisation intersyndicale nationale), plusieurs centaines d'AESH, malgré la fermeture des écoles et le confinement, ont fait face aux réticences et atermoiements de certains en imposant le maintien de leur manifestation devant la DSDEN 13. Des AESH et des collègues enseignants venus de tout le département, dans l'unité avec la FNEC FP FO 13, la FSU, la CGT, SUD Education, ont manifesté avec leur pancartes et leurs banderoles, pour porter leurs revendications : un vrai salaire, un vrai statut, une vraie formation, l'abandon des PIAL... Une délégation a été reçue. N'ayant pas obtenu satisfaction, les AESH se mobilisent à nouveau le 3 juin. Le SNUDI FO 13 réunira, à chaque fois, les AESH du 1<sup>er</sup> degré pour définir précisément leurs revendications, pour organiser la mobilisation. Après le 3 juin, la question de la montée au ministère reste posée. Une nouvelle journée intersyndicale de grève et manifestation est annoncée le 19 octobre 2021.

---

## Relations mairies

Le SNUDI FO 13 a participé aux réunions avec les mairies, notamment celle de Marseille. Elle a relayé les dossiers d'écoles pour demandes de travaux, demandes d'ATSEM, les fiches SST ou DGI rédigées par les collègues pour tous les problèmes municipaux. Il a dénoncé auprès de la mairie de Marseille et auprès du DASEN les changements d'horaires de la restauration dans les écoles de Marseille, modifications non réglementaires. Il a défendu le maintien de la totalité des heures d'enseignement et le respect des ORS des enseignants.

Nous avons aussi demandé l'embauche de personnel municipal en nombre suffisant quant aux besoins. Nous revendiquons 1 ATSEM par classe en maternelle.

Que les mairies aient changé ou non suite aux dernières élections municipales, le SNUDI FO 13 a gardé la même ligne : partir des revendications des collègues et des conditions de travail dans les écoles.

---

## Action sociale

en faveur des personnels (renseignement aux collègues, intervention FO en commissions d'action sociale, ...). Nous continuons à faire le constat que l'action sociale est sous utilisée par les personnels (enseignants, AESH), qui sont mal informés des possibilités. Nous poursuivons l'information dans ce domaine auprès de nos collègues.

---

## Activité des secteurs

Les délégués de secteurs ont été au plus près des syndiqués, des collègues, tout au long des mois depuis la dernière AG annuelle. De nouveaux camarades se sont portés volontaires pour aider à construire le syndicat, pour informer autour d'eux, pour participer aux tournées d'écoles, aux RIS. Le développement du SNUDI FO 13 sera à nouveau au cœur de notre discussion lors de notre congrès départemental 2021, d'autant qu'en décembre 2022 se tiendront des élections professionnelles dans le cadre de la loi Dussopt de Transformation de la Fonction Publique.